

DOSSIER DE CANDIDATURE

🏆 CYBER CAMPUS OF THE YEAR – AFRICA 2027

Le Prix panafricain de l'excellence académique en cybersécurité et cyberdéfense

Cette catégorie des **Africa T-Awards 2027** récompense les établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles, écoles d'ingénieurs, universités, académies et instituts de formation qui se distinguent par la qualité, l'innovation et l'impact de leurs programmes consacrés à la **cybersécurité, à la cyberdéfense et à la sécurité numérique**.

Elle vise à mettre en lumière les institutions africaines qui contribuent concrètement à former la nouvelle génération de talents capables de protéger les organisations, les États, les infrastructures critiques et l'espace numérique africain face à l'évolution des cybermenaces.

Les établissements candidats devront démontrer leur engagement concret à travers notamment :

- des **formations diplômantes, spécialisations, parcours ou certifications** en cybersécurité, cyberdéfense ou sécurité numérique ;
- l'intégration de **modules substantiels de sécurité** au sein de cursus en informatique, réseaux, télécommunications ou ingénierie ;
- des **laboratoires, Cyber Ranges, SOC pédagogiques ou plateformes pratiques** permettant aux étudiants de développer des compétences opérationnelles ;
- des **partenariats académiques, institutionnels ou professionnels** contribuant à la qualité et à la professionnalisation des formations ;
- des activités de **recherche, d'innovation et de développement technologique** dans le domaine de la cybersécurité ;
- des initiatives favorisant **l'employabilité, les stages, l'alternance, l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle** des étudiants ;
- une contribution démontrée au développement de l'écosystème africain de la cybersécurité et à la formation des talents du continent.

ÉLIGIBILITÉ

Peut candidater tout établissement d'enseignement supérieur africain — **université, grande école, école d'ingénieurs, institut, académie ou établissement spécialisé dans les technologies numériques** — répondant aux critères définis par les AFRICA T-AWARDS.

Les programmes présentés doivent :

- être **officiellement opérationnels** à la date de dépôt de la candidature ;
- disposer d'un **contenu pédagogique clairement structuré et vérifiable** ;
- proposer une formation, une spécialisation ou des modules substantiels consacrés à la cybersécurité, à la cyberdéfense ou à la sécurité numérique ;
- démontrer une **contribution réelle et mesurable au développement des compétences et des talents en Afrique**.

La simple annonce d'un futur programme ou l'existence d'un cursus sans preuve de fonctionnement effectif ne saurait suffire à justifier une candidature.

Le jury se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées, la réalité des programmes déclarés ainsi que les résultats et réalisations présentés dans le dossier de candidature.

Les informations contenues dans les dossiers resteront strictement confidentielles et ne seront accessibles qu'aux membres du jury ainsi qu'aux équipes dûment habilitées du cabinet organisateur.

Les dossiers complets de candidature devront être transmis au plus tard le 25 septembre 2026 à minuit au cabinet KUBUK.

Critère d'évaluation	Pondération	Éléments à évaluer
1. Qualité et profondeur de l'offre académique en cybersécurité	20 points	Existence d'une licence, d'un master, d'une spécialisation ou de modules significatifs en cybersécurité, sécurité informatique, cyberdéfense, cryptographie, sécurité des réseaux, forensic, sécurité cloud, sécurité OT/ICS, GRC, etc.
2. Excellence pédagogique et apprentissage pratique	15 points	Cyber Range, laboratoires, SOC pédagogique, travaux pratiques, CTF, simulations d'incidents, exercices Red Team/Blue Team, forensic et projets étudiants.
3. Employabilité et insertion professionnelle	15 points	Taux d'insertion des diplômés, stages, alternance, partenariats avec les entreprises, administrations, CERT/CSIRT et institutions de défense et de sécurité.
4. Recherche, innovation et production scientifique	15 points	Publications, laboratoires de recherche, brevets, projets innovants, doctorats, participation à des projets nationaux ou internationaux de cybersécurité.
5. Impact sur l'écosystème cyber national et africain	15 points	Contribution à la formation des talents, sensibilisation, accompagnement des institutions publiques, participation aux stratégies nationales de cybersécurité et rayonnement panafricain.
6. Inclusion et développement des talents africains	10 points	Bourses, accès des jeunes et des femmes aux formations cyber, inclusion territoriale, programmes destinés aux étudiants défavorisés et actions de sensibilisation.
7. Coopération et partenariats stratégiques	10 points	Partenariats avec entreprises technologiques, universités internationales, États, agences nationales de cybersécurité, organisations internationales et certifications professionnelles.

Partie gardée confidentielle par les organisateurs.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à joindre une petite présentation de leur structure ou tout autre document qu'ils jugeraient utile en plus du dossier ci-dessous.

• INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

• Date de création de la société

.....

□ Adresse :

.....

□ Téléphone :

.....

□ Site Internet :

.....

□ Secteur d'activité :

.....

□ Raison sociale :

.....

□ Type de société :

.....

• Personne à contact

□ **NOM :**

□ **Prénom :**

□ **Fonction :** **Tél :**

.....

□ **E-mail**.....

- [illegible]

-
- * * * *
-
- * * * *
-

- - Résumez en 5 lignes maximum, Times New Roman, corps 12 vos formations sécurité numérique.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- - Joindre à ce dossier le logo de votre organisation, haute définition enjpeg ou eps.

Vous pouvez joindre au présent dossier une présentation plus complète de vos offres ainsi que tous les documents susceptibles d'éclairer le jury, de préférence, sous format électronique(1 ou 4 PJ, au format pdf, maximum 5Mo, à déposer sur le site en ligne).

Nous précisons que ces dossiers sont adressés aux membres du jury pour qu'ils puissent les étudier.

Critères de sélection relatifs à la protection des données à caractère personnel

1. Existence d'une stratégie de gouvernance sur la protection des données

√ Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)

☐ Oui

☐ Non

√ Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO)

☐ Oui

☐ Non

√ Déclaration du traitement au niveau de l'Autorité de Protection sur les données à caractère personnel du Pays

☐ Oui

☐ Non

NB : "Si vous cochez « non » pour le dernier critère (déclaration), veuillez justifier les raisons."

2. Existence d'une stratégie préventive des risques liés à la protection des données

√ Analyse d'impact relative à la protection des données

☐ Oui

☐ Non

3. Existence de politiques et procédures relatives à la protection des données

√ Politiques

☐ Sécurité des Systèmes d'Information

☐ Protection des données

√ Procédures

☐ Exercice des droits des personnes

☐ Gestion des incidents relatifs à la violation des données

☐ Charte Informatique

4. Recensement des mesures de sécurité mises en place pour votre solution

√ Ne cocher que celles qui sont réellement mises en place

- | | | |
|--------------------------------------|---|---|
| ☐ Chiffrement | ☐ Authentification | ☐ Traçabilité |
| ☐ Cryptage | ☐ Pseudonymisation | ☐ Anonymisation |
| ☐ Sauvegarde | ☐ Audit périodique | ☐ Certification
(ISO27001, PCI-DSS) |

5. Formation et sensibilisation du personnel sur la sécurité et la confidentialité des données personnelles

- | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| ☐ Démarrage | ☐ Avancé | ☐ Réalisé |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|

Je déclare que toutes les informations mentionnées sont vraies.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos coordonnées, y compris votre adresse électronique, soient transmises aux sponsors et au jury.

NB : Les candidats aux Trophées AFRICA T'-AWARDS se déclarent en pleine possession de tous droits attachés à la propriété intellectuelle et à la reproduction des documents présentés pour leur participation au concours.

Date :

Nom :

Prénom :

Signature : Précédé de la mention "lu et approuvé"